



## Etude amphibiens du Plateau du Lizon



Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Plateau du Lizon » et de l'acquisition des connaissances nécessaires à la gestion des milieux naturels du site, le Parc naturel régional du Haut-Jura a commandé, en 2009, une étude au cabinet Biotope dans le but de caractériser le peuplement amphibien.

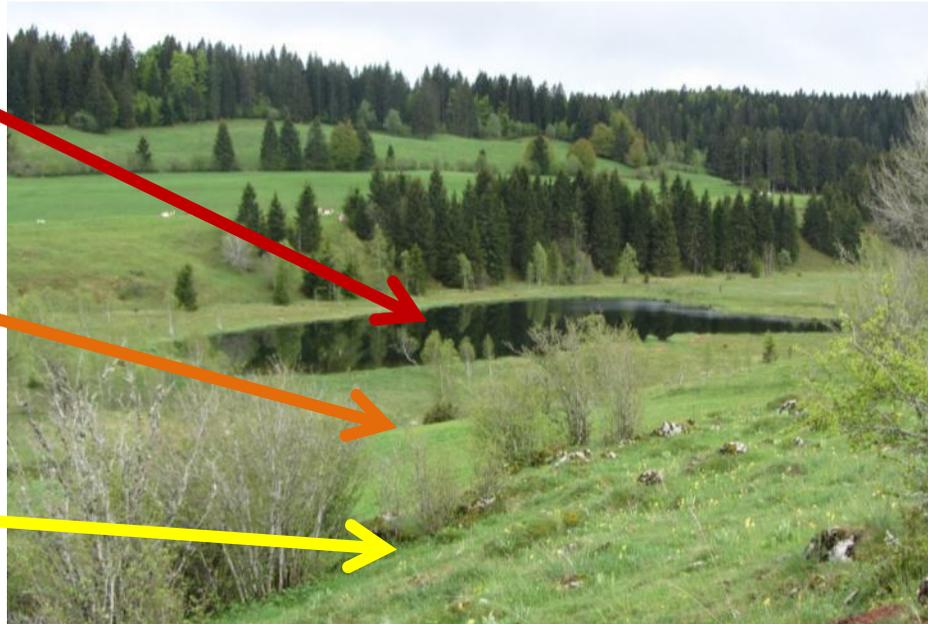
Cette étude doit permettre de cibler les points forts et points faibles de ce site. Elle permettra en effet de mettre en avant les espèces remarquables, les risques potentiels et les enjeux de préservation.

Les amphibiens fréquentent alternativement trois types de milieu selon la période :

- les zones humides lors de la reproduction des adultes, pour le développement des œufs et la croissance des larves

- les zones de migration (entre 1 zone de reproduction et un habitat de survie)

- les secteurs terrestres favorables (présence de pierres, de tas de branches, de souches) correspondent aux habitats de survie,



Ces trois éléments doivent être présents pour offrir aux amphibiens des conditions de vie idéales. On notera notamment la nécessité de liaison efficace (corridor) entre les zones de reproduction et les zones de survie.

*Exemple : une route très fréquentée séparant une mare d'un espace de survie rend l'attractivité du milieu pour les amphibiens très limitée. Cela entrainera notamment une mortalité importante lors de la phase de migration ou de dispersion.*

## Les espèces présentes sur le site

Sur le site, les milieux humides juxtaposés à des pelouses sèches offrent des conditions idéales pour les espèces d'amphibiens. Au total, ce sont 8 espèces d'amphibiens qui ont été recensées sur le site. Les plus remarquables sont le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) et le Triton crêté (*Triturus cristatus*). L'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) était mentionné sur le site dans les années 90 mais n'a pas été revu ces dernières années. Les autres espèces présentes sur le site sont : le Triton palmé (*Triturus helveticus*), le Triton alpestre (*Triturus alpestris*), la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), le Crapaud commun (*Bufo bufo*), la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) et la Grenouille verte (*Rana kl. esculenta*).

Le secteur remarquable du site se trouve près de Saint-Lupicin, il s'agit de la mare de la Grande-Seigne, elle héberge 5 des 8 espèces du site Natura 2000.

Les versants aboutissant au Lizon concentrent également des enjeux de préservation forts. En effet, de nombreuses sources jaillissent le long du Lizon et offrent au Sonneur à ventre jaune des conditions idéales de reproduction.

Le sonneur à ventre jaune réside (pendant la période de reproduction) dans des petites mares peu profondes, souvent créées par le passage d'engins forestiers. Ils se trouvent donc souvent sur les chemins d'exploitation, ce qui constitue la principale menace pour cette espèce (écrasement). La création de petits points d'eau favorables en marge des chemins pourrait être un moyen de maintenir des conditions favorables pour cette espèce.

Concernant la mare de la Grande Seigne, la principale menace correspond au piétinement des bovins et à leurs déjections dans l'enceinte de la mare. Ces deux actions ont un impact fort sur la qualité de l'eau et la rende moins attrayante pour les amphibiens. Des actions de gestion sont en cours sur le site, elles sont détaillées ci-dessous.



### **Contrat Natura 2000 de mise en défens de la mare de la Seigne**

La qualité de l'eau sur le site de la mare de la Seigne est réduite en raison du piétinement des animaux et de leurs déjections dans son enceinte. Cette dégradation est due en grande partie aux matières organiques qui sont mises en suspension dans l'eau par les animaux. Ainsi, dans le but d'améliorer la qualité du milieu pour les populations d'amphibiens et toutes les autres espèces qui dépendent de la qualité de l'eau, un contrat Natura 2000 a été mis en place. Il permettra de débroussailler les pourtours de la mare et d'y installer une clôture interdisant l'accès direct des bêtes à l'eau. La mare servant d'abreuvoir, un système alternatif sera construit, il permettra au bêtes de s'abreuver sans pénétrer dans son enceinte.

Fin 2012, les travaux de débroussaillage ont pu commencer. Le reste des travaux sera réalisé en 2013, soit en fin d'hiver si les conditions climatiques le permettent (diminution de la hauteur d'eau) soit à l'automne suivant. Les travaux sont effectués hors périodes sensibles pour les espèces (hors phase aquatique pour les amphibiens, hors nidification pour les oiseaux pour les travaux de débroussaillage,...)

